

La feuille de Bernin

N° 1 OCTOBRE 2014



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



> PAGE

7

Un Plan Local d'Urbanisme
à visage humain

DÉLIBÉRATIONS

> CONSEILS MUNICIPAUX ÉTÉ 2014

18 JUIN - 9 JUILLET
3 SEPTEMBRE

PLU

Poursuite de la révision du POS et définition des modalités de concertation, création d'une nouvelle commission extra municipale PLU très élargie à la population, conclusion d'une nouvelle mission d'assistance avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.

Ressources humaines

Relance des relations avec le Comité du Personnel Berninois (CPB) et octroi d'une subvention ; afin de favoriser le dialogue social et d'améliorer les conditions de travail des agents, création d'un comité technique (CT) de la commune de Bernin et d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et définition des modalités des élections du 4 décembre 2014.

Enfance jeunesse et petite Enfance

Nouveaux règlements de fonctionnement du multi-accueil municipal « La Ribambelle » et des accueils jeunesse péri et extrascolaires ; baisse des tarifs de la garderie périscolaire et des activités péri éducatives TAP et maintien de l'animateur sportif dans les effectifs.

La Veyrie

Action de valorisation du château de la Veyrie par l'attribution du label départemental du patrimoine et signature d'une convention avec le Conseil général de l'Isère.

Finances intercommunales


Désignation de l'adjoint finances en tant que délégué auprès de la commission d'évaluation des transferts de charges de la Communauté de communes du Grésivaudan (CLETC) et prise de position contre la reprise par la commune des équipements sportifs du S.I.E.S.T.

Très haut débit

Engagement de la commune de Bernin sur cette politique visant la réalisation du réseau d'initiative publique Très haut débit dans la vallée.

 Prochain conseil municipal :
Mercredi 12 novembre

 Permanences élus :
*Sur rendez-vous auprès de Aurélie Delort
au 04 76 92 07 47*

 « Samedi sans rendez-vous »
Samedi 18 octobre et 29 novembre
A intervalle régulier des rencontres informelles entre les élus et les habitants se dérouleront sur la commune. Vous pourrez à cette occasion rencontrer vos élus, sans rendez-vous, pour discuter, échanger, proposer.



5



10



6

P4 et 5

L'ACTU À BERNIN / BRÈVES DE CHANTIERS

P6

GÉNÉRATIONS

P7 à 9

FOCUS

P10

L'INTERCOMMUNALITÉ

P12 à 14

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS /
COMITÉ DES FÊTES / JUMELAGE

P15

ZOOM

P16

BERNIN UTILE / LE CHOIX DE NATHALIE

CARNET



NAISSANCE

Juin Lilo FUGIER • Maya BERTRAND

Juillet Pau MEUNIER

Août Sohana DUBOULET • Loys BERTRAND



MARIAGE

Juin Valiny VISAYSOUK et Pascal MARCELLINI

Juillet Anaïs UGNON-COUSSIOZ et Jonathan LINARÈS-LLORCA
Leila POTTON et Damien FOURNIER

Sept. Charlène CINQUIN et Nicolas VAXELAIRE
Florence PRUDHOMME et René REGIS



DÉCÈS

Mai Louis ROSELLI

Août Rémi THOUMELIN

Sept. Françoise ROMAGNA
Françoise MORANGE (née PICHOT)



3 QUESTIONS à Cécile Rocca

1 Pourquoi avoir proposé, sitôt élue maire, deux délégations municipales à des élus d'opposition ?

C'est notre choix ! Celui d'associer les compétences, d'inviter des personnes d'expérience à s'impliquer dans la vie municipale. Mon rôle de Maire, c'est de travailler quotidiennement au bien commun, celui de Bernin et de ses habitants, et, pour cela, de fédérer les ressources.

Cette initiative donne le ton : un esprit d'ouverture, la participation active de toutes les bonnes volontés, pour un travail efficace dans un environnement apaisé.

2 Dans quel but avez-vous créé des emplois d'été pour les jeunes berninois ?

Nous en avons fait une priorité, même si la commune ne disposait pas, en 2014, de budget dédié à cette action. Il s'agit d'abord de répondre favorablement à des jeunes berninois pour trouver un job d'été afin d'acquérir une expérience professionnelle. Notre volonté d'ouvrir la mairie aux jeunes

du village va au-delà : c'est à mes yeux une école de citoyenneté qui permet d'approcher et de comprendre concrètement le fonctionnement de sa commune. Je tiens à remercier les agents municipaux qui ont mis beaucoup d'énergie en ce sens, pour accueillir ces 10 jeunes.

3 Quel est votre rôle dans l'intercommunalité, Le Grésivaudan ?

J'ai tenu à faire partie du bureau composé de 18 membres élus. En effet dans cette instance, les projets sont discutés avant d'être proposés à l'ensemble des 83 conseillers communautaires. Participer à ce bureau me permet d'être informée le plus complètement et rapidement sur des sujets importants et qui peuvent impacter la vie des berninois.

Le temps important consacré à l'intercommunalité est à la hauteur des enjeux. Au sein de l'intercommunalité, je suis en charge plus particulièrement de l'installation du « très haut débit ».

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 1 **OCTOBRE 2014**

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 93 07 40
info@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Cécile Rocca
Rédacteur en chef :
Claire Stromboni
Photos :
Mairie de Bernin
Rédaction :
Mairie de Bernin, Laurent Dunet
Création graphique :
happydesign
Impression :
Imprimerie du Pont de Claix

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution

Bienvenue à l'école

329 écoliers ont fait leur rentrée au groupe scolaire des Dauphins. Nouvelle année, nouveau cartable et... deux nouvelles directrices ! Marie Chevrier et Laurence Gilles viennent de prendre leurs fonctions de direction des écoles maternelle et élémentaire. Elles sont avant tout très attachées à « faire aimer l'école ».

« Nous avons toutes les deux toujours travaillé dans des écoles où les moments conviviaux rythmaient l'année scolaire et nous sommes donc ravies de constater que de nombreux parents d'élèves de Bernin s'investissent pour donner du temps et de l'énergie pour la vie de l'école. L'équipe d'enseignants et d'Atsem est accueillante et impliquée, la mairie a rénové les locaux et propose des activités périscolaires riches et variées : toutes les conditions sont favorables pour que les enfants apprécient l'école. »

Horaires décalés

Les horaires de sortie des classes sont légèrement décalés.

*Les élèves de **maternelle** terminent à 11 h 40*

pour reprendre à 13 h 35.

*Ceux de **primaire** à 11 h 45 et 13 h 40.*

Cela permet aux parents qui ont des enfants scolarisés dans les deux niveaux de pouvoir aller d'une école à l'autre.



Plus d'info sur bernin.fr



Eclairage public : les choix de la raison

La commune a engagé une modernisation de son éclairage public avec le souci de répondre du mieux possible à trois objectifs qui sont : économie d'énergie, protection de l'environnement mais aussi assurer un bon niveau de sécurité dans les déplacements. La qualité du résultat est obtenue par la recherche permanente du meilleur compromis.

Les premiers résultats sont déjà là, la consommation en kW/h a été réduite de 36 % en un an, ce qui permet de diminuer les frais de fonctionnement et de se donner les moyens de poursuivre les investissements nécessaires. La modernisation d'un éclairage public ne peut s'inscrire que dans une démarche sur le moyen terme et avec une politique clairement définie.

Afin de répondre à la demande des habitants, en juillet dernier les horaires d'extinction nocturne ont été réaménagés en reportant le début de l'extinction d'une demi-heure en semaine et d'une heure et demie les vendredis et samedis soirs, soit respectivement à partir de minuit et 1 h 30.

Une autre modification rapide et simple à mettre en œuvre a été décidée. Elle concerne l'extinction permanente des pointes blanches des mâts à éclairage LED (RD1090, place des Droits de l'Homme) :

- ces pointes lumineuses ne sont qu'à visée esthétique et n'ont aucun rôle fonctionnel.

- le flux lumineux est orienté au dessus de l'horizon et vers le ciel, ce qui est en contradiction avec les recommandations de différents organismes légitimes tels que l'Association Française de l'Eclairage (AFE) ou l'Association Nationale pour la Protection de Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN)
- plusieurs riverains de ces mâts, nous ont fait part d'une gêne due à l'intensité et l'orientation de cet éclairage
- la nuit, cet éclairage parasite peut contribuer à donner le sentiment que la RD1090 est encore beaucoup trop éclairée en période réduite alors que le flux n'est plus que de 20 % pour l'éclairage fonctionnel utile.

Toutefois une remise en service de ces pointes lumineuses reste possible très facilement, pour un événement, une manifestation, voire les fêtes de fin d'année.

*Hervé Lambert,
Délégué aux voirie-réseaux et enjeux énergétiques.*



Villes et villages fleuris

Mardi 9 Septembre, le jury décernant le label ville et villages fleuris a fait une visite de la commune afin de noter le travail effectué. Les critères de notation se portent essentiellement sur la gestion raisonnée de la palette végétale et de la mise en valeur de notre patrimoine.

Ces « petits détails » du quotidien participent à la qualité du cadre de vie.

Les services techniques portent avec professionnalisme les valeurs de qualité et de respect de l'environnement.

Nous vous tiendrons informés de la délibération du jury.



Il est à noter que deux habitants de Bernin concourent aussi : Mesdames Richiero et Faure. Bonne chance à elles !

Sophie Couderc, adjointe solidarité

La Feuille, première !

Bienvenue aux lecteurs de La feuille de Bernin, le nouveau journal municipal.

Nous l'avons souhaité proche, clair, simple et direct ; porteur d'un ton, informatif et participatif, celui de l'équipe municipale, impliquée dans un mandat constructif.

Le titre reprend le logo de notre commune, retouché et dynamisé, pour s'inscrire dans la continuité, celle du service aux habitants.

Le magazine municipal est votre rendez-vous fidèle avec la vie de la commune, tous les deux mois.



N'hésitez pas à nous faire parvenir votre avis sur ce premier numéro par mail à communication@bernin.fr ou par courrier en mairie.



Stationnement

17 places de parking ont été créées au centre du village, et l'agrandissement du parking-relais du Parc technologique, entièrement refait à neuf, est achevé.

Circulation

Pour faciliter l'accès au Cube et répondre aux problèmes rencontrés par les usagers du complexe sportif, une étude dédiée conclut à la mise en place d'un sens unique, d'une sortie sur le chemin de Passe Quatre, et à la création d'un second parking en partie basse.

Performance énergétique

Au groupe scolaire des Dauphins, l'isolation a été changée cet été et les stores extérieurs en tissu remplacés par des volets roulants en aluminium. Cet automne, les châssis vitrés seront aussi remplacés.

Travaux d'été dans les écoles

La réfection de salles de classe et sanitaires, le changement de l'alarme incendie, la réparation de la toiture et la mise en place d'un réseau internet pour les classes de maternelle ont préparé la rentrée des écoliers.

Réseaux et voiries

La réfection du réseau de distribution d'eau potable et l'extension du réseau d'eaux usées a été menée par le Syndicat intercommunal de la zone verte (SIZOV) sur la partie supérieure du chemin de Craponoz. Cette intervention a permis de changer l'enrobé.

A suivre, cet automne, la mise en séparation des réseaux d'eaux usées et pluviales, chemin de la Caillate, de la Rousse et des Révoleys. Ces travaux sont échelonnés de septembre à novembre.

Situation temporaire

La pose d'un ouvrage de poteaux bois supportant trois câbles isolés accrochés à 5 m de hauteur le long du tracé et à 8 m de hauteur aux traversées de voies a été effectuée courant juillet : c'est une liaison provisoire d'une ligne électrique 63 000v déployée par ERDF, suite à une avarie de leur transformateur 225 000 V / 200 000 V situé au poste de Crolles, cette liaison en câble isolé d'environ 1.3 km entre le pylône situé près de la sortie autoroute sur la commune de Bernin et le poste de Crolles est prévue de rester en place environ 18 mois, temps nécessaire à ERDF pour garantir l'alimentation électrique du poste desservant STMicronics.

Bernard Viola et Gilles Montoya, Directeur et Directeur adjoint des services techniques.



Séances de baby cirque



Au mois de juin, pour le plus grand plaisir des enfants, Jérôme et Vincent les animateurs de Cirq'hop sont venus animer 4 séances de baby cirque au sein du multi-accueil. Dans notre nouvelle salle de psychomotricité les enfants ont pu découvrir et s'initier au trampoline, trapèze, galipettes, équilibre..., une activité ludique et festive.

Un gros succès auprès des enfants et de l'équipe.
 Maryse Besson, Directrice du Multi-Accueil «La Ribambelle»



Goûter de fin d'année au multi-accueil

Mardi 22 juillet l'équipe a convié les familles à partager le goûter avec les enfants. Sur le thème de « Justin le petit lapin » les enfants et l'équipe, maquillés, ont chanté les meilleurs tubes de la crèche de l'année 2013-2014 avant de déguster avec les parents les pâtisseries apportées par les familles.

*Maryse Besson,
 Directrice du Multi-Accueil «La Ribambelle»*

Bibliothèque

Les plus grands et quelques moyens des enfants du multi-accueil sont allés par petits groupes à la bibliothèque pour 4 séances animées par Nathalie et Florence.

Des histoires sur les thèmes du hibou, du loup, cache-cache et les vacances, dans le but de les sensibiliser à la lecture dès le plus jeune âge.

*Maryse Besson,
 Directrice du Multi-Accueil «La Ribambelle»*

Nouveau service, nouvelle structure

Le Relais d'Assistance Maternelle s'est installé dans les locaux de l'ancienne crèche, pour accueillir les nounous, les enfants et leurs parents.

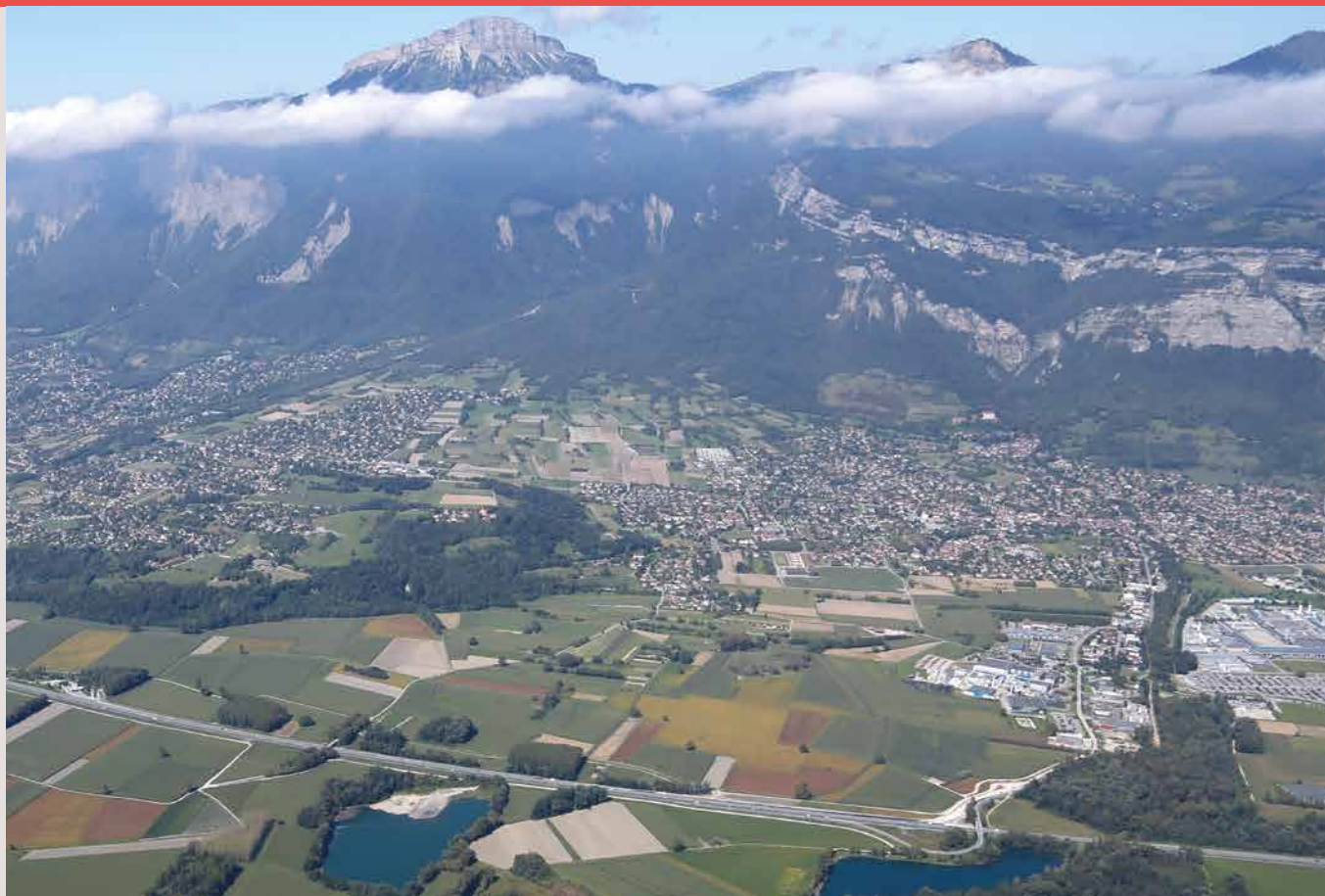
**Journée Portes ouvertes :
 Samedi 11 octobre de 9 h à 11 h**

Davantage d'espace

Depuis septembre, les seniors du Club Berninois disposent à la fois d'un local plus grand et d'une surface extérieure plus vaste.

Pour faciliter leurs activités en toutes saisons !





Un Plan Local d'Urbanisme à visage humain

Un PLU à Bernin, pour quoi faire ? Le Plan Local d'Urbanisme détermine comment utiliser les sols de la commune. Valable 12 ans, il accompagne, soutient et encadre l'évolution de notre commune, et en définit le rythme.

Etablir un PLU à Bernin consiste à doter notre territoire d'un cadre d'actions. Le PLU pose les règles en matière d'urbanisme : foncier, logement, circulation, cadre de vie... dans une commune de 3 000 habitants.

Tout le monde est concerné par la possibilité de construire sur sa parcelle, les projets de voisinage ! Le PLU est donc l'affaire de tous.

Les choix pour Bernin se font à Bernin

C'est essentiellement les berninois qui choisissent leurs contraintes dans le cadre autorisé par la Loi ! Pour dessiner la commune que nous voulons, dans

10 ans, et, au-delà, pour nos enfants, c'est maintenant que nous décidons des règles que nous souhaitons appliquer durablement.

Pour cela, nous devons valider un document d'urbanisme qui ressemble à notre village, aujourd'hui, et qui oriente notre futur, grâce aux options d'avenir que nous nous donnons.

Rendre possible ce qui est souhaitable

C'est tout l'enjeu du PLU : organiser et accompagner les évolutions.

La concertation avec les habitants doit permettre de dégager un consensus sur les principaux équilibres

Bien habiter à Bernin : quelles priorités ?

Quelle quantité de logements ?

A raison de 18 logements en moyenne par an, proposé par notre PLU, le rythme apaisé de construction permettrait à la fois de répondre :

- aux besoins de se loger à Bernin, notamment des jeunes qui souhaitent dé-cohabiter du logement familial sans quitter la commune,
- au désir de préserver le caractère village de notre commune, cher à tous les berninois.

Quelle densité de logements ?

« Il n'est dans l'intérêt de personne de construire de façon anarchique aux quatre coins de la commune » souligne Cécile Rocca.

« Nous préférons organiser notre habitat autour du cœur de bourg pour nous épargner un étalement urbain dévoreur d'espace et de paysages. » C'est bien en évitant la dispersion des constructions nouvelles que Bernin restera le village que nous avons tous choisi d'habiter, pour son cadre de vie.

Il s'agit donc de trouver un équilibre, et de faire porter cet équilibre par notre PLU. Ceci est d'ailleurs une obligation soulignée par les schémas territoriaux supra communaux.



« Partir des questions pratiques pour poser des solutions concrètes »

concernant l'environnement, le patrimoine, l'agriculture, le commerce et l'ensemble des activités économiques. La préservation d'une « identité village », repose sur une évolution démographique modérée et sur un développement maîtrisé.

L'équipe municipale élue en mars dernier a entendu la nécessité d'ajuster le PLU sur quelques points précis, afin de faire aboutir la procédure pour Bernin et ses habitants.

Un avenir choisi dans un cadre contraint

Il y a quelques dizaines d'années, le Plan d'Occupation des Sols (POS) fixait une carte d'opportunités foncières. Les mairies organisaient alors les constructions en fonction des types de sols. Depuis fin 2000¹, chaque commune doit gérer à long terme son espace foncier, dans une perspective durable, à 15 ou 20 ans. Le PLU facilite et traduit désormais les intentions partagées.

Plus récemment, de nouvelles priorités ont été inscrites dans les Lois Grenelle Environnement²: l'objectif de limiter la consommation d'espace est une contrainte qui s'impose à toutes les communes, leurs habitants et leurs élus.

« L'espace est un bien rare, ne le gaspillons pas »

Le cadre de la réflexion

Les élus locaux ont mené la concertation. Si l'essentiel du projet fait déjà l'objet d'un compromis, la nouvelle équipe municipale a entendu les besoins d'approfondir le débat sur cinq points principaux et leurs implications :

1. Les Maréchaux, parcelle de 8 hectares située sous la place,
2. Le tènement du Clôt, attenant au gymnase,
3. Les Grands Champs : la définition de la densité et des dessertes reste en débat,
4. Les Petites Eymes : comment organiser cette « dent creuse » pour préserver les espaces naturels en amont ?
5. Le secteur des Michellières, parcelle privée non bâtie.

Plus qu'un nouveau départ pour notre PLU, il s'agit davantage d'affiner un projet de longue haleine, le finaliser, et le faire aboutir.

Nous nous engageons aujourd'hui en nous appuyant sur trois axes, précise Cécile Rocca :

- **Une exigence de concertation** : les commissions extra-municipales sont en place depuis juin. Elles sont constituées par tous les citoyens candidats, chacun peut exprimer son point de vue, échanger en toute transparence sur les 4 points rouverts au débat,
- **Un objectif partagé** : préserver le cadre de vie des berninois en encadrant l'évolution de la commune,





Réunion avec l'AURG (Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise)

• **Un impératif d'efficacité** : la loi ALUR³ impose la production municipale d'un PLU, faute de quoi celui-ci serait transféré à la compétence intercommunale. Nous avons donc moins de deux ans pour conclure notre PLU ; parce que nous voulons garder la maîtrise de cette compétence à l'échelon communal.

Le PLU, un levier d'action pour demain

Le PLU donne une vision évolutive de notre commune.

Partons d'un exemple : la population rurale de Bernin est en déclin, la commune compte seulement 11 agriculteurs. C'est un constat.

Posons une intention partagée : maintenir l'agriculture à Bernin, favoriser l'exploitation de terres agricoles, conserver la qualité des paysages et de la vie villageoise.

Comment traduire cette intention ? En l'inscrivant dans notre PLU !

Gabriel Sabatier, adjoint à l'urbanisme, précise : « *il nous faut bien distinguer l'intention et la réalité. Les berninois peuvent choisir des règles dans leur PLU qui facilitent l'utilisation des sols, par exemple pour l'agriculture. Mais au final, la décision de créer, reprendre ou étendre une exploitation appartient à chaque agriculteur. Il en est de même pour l'implantation de commerces ou d'entreprises : nous voulons nous doter d'un cadre qui facilite, qui accompagne, qui*

suscite positivement des actions prioritaires. Bien entendu, le rôle de l'élu n'est pas de faire à la place de chacun, mais de rendre possible. C'est tout l'intérêt, et la force du PLU ».

Une volonté commune de bien faire

Le PLU est conçu avec les citoyens, il est rédigé en compatibilité avec les obligations légales, il est destiné à organiser les solutions pour les berninois qui veulent vendre une parcelle, acheter une maison, créer une activité économique, préserver une vie villageoise,...

Chacun joue un rôle essentiel !

- Les habitants s'expriment, débattent, affirment la commune telle qu'ils souhaitent l'habiter aujourd'hui, dans 10 ans, dans 20 ans...
- Les élus affinent le projet, le rendent compatible avec les contraintes légales et recevable dans le cadre réglementaire
- Les techniciens traduisent les choix des élus en mesures d'urbanisme.

Le PLU établit le cadre qui garantit le cap fixé collectivement et opposable à chacun. ■

Le PLU, en bref

- En janvier 2008 un projet de PLU a été approuvé par le vote des élus
- Le Préfet a invalidé ce document
- Une nouvelle élaboration du document a été engagée avec les berninois
- En juin 2013, un projet et arrêté par les élus sans être soumis à approbation définitive
- En 2014 face à l'opposition d'une majorité d'élus et de nombreux berninois, le projet n'a pas été soumis à approbation
- Printemps 2014 la nouvelle équipe municipale relance une commission extra-municipale, rouvre 5 points de débats avec les habitants
- L'objectif est d'avoir un document d'urbanisme approuvé par le conseil municipal fin 2015 - début 2016

Votre contribution est la bienvenue !

Information et contact :

<http://www.bernin.fr/374-vos-contributions.htm>

> Prochaine réunion publique pour partager l'avancée du travail

1 - La Loi SRU relative à la solidarité et au renouvellement urbains est en vigueur depuis le 14 décembre 2000.

2 - Loi Grenelle votée en octobre 2008, et Grenelle II en juillet 2009.

3 - Loi Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, février 2014.

Le PAV, propre et citoyen

Les PAV sont les Points d'Apport Volontaire, lieux équipés de deux conteneurs recevant les déchets ménagers triés par catégorie.

Le mode de collecte des ordures ménagères va concrètement changer dans tout le Grésivaudan, puisque c'est une des compétences intercommunales.

Nous allons donc passer d'un mode dit « porte à porte » en points d'apport volontaire, les fameux PAV.

Chacun amènera ses ordures quand il veut, dans n'importe quel PAV, à pied ou en voiture.



Pour déterminer l'implantation des PAV, certains critères sont à respecter :

- accessibles aux habitants par un cheminement piétonnier
- aux abords d'une route fréquentée par les habitants
- stationnement aisé pour les véhicules particuliers
- sur une voie accessible à un véhicule poids lourd chargé de la collecte
- éloigné d'une ligne aérienne électrique, téléphonique

A Bernin, le premier modèle enterré est installé chemin des Casernes en bordure du lotissement en construction et notre commune sera totalement équipée dans 12 à 18 mois.

Christophe Duret, Conseiller communautaire.

> pour en savoir plus
www.le-gresivaudan.fr/-Collecte-en-PAV-

Les compétences du S.I.E.S.T vont être réparties

Le Syndicat Intercommunal des établissements d'Enseignements Secondaires et Techniques a été créé en 1966 pour construire et accompagner le bon fonctionnement de ces établissements et de certains équipements sportifs d'accompagnement. Il soutient également des projets de voyages scolaires et des animations pédagogiques.

**Le SIEST a construit dans le Grésivaudan (Meylan, Corenc et Saint-Ismier)
4 collèges, 3 salles sportives, un terrain de rugby et une piste d'athlétisme et acquis les terrains pour bâtir un lycée.**

Aujourd'hui, la Région Rhône-Alpes gère les lycées et le Conseil général les collèges. Le SIEST conserve les terrains et les équipements sportifs. Le coût de fonctionnement est partagé entre les communes au prorata du nombre d'élèves inscrits dans les collèges et au lycée.

Le personnel du SIEST est composé d'une secrétaire à 80% et qui va partir à la retraite début 2015 et d'un agent technique pour l'entretien et la supervision des chantiers.

Les membres sont : les communes de Corenc, La Tronche, Le Sappey, Meylan, Sarcenas et Le Grésivaudan

(avec 10 délégués dont C. DURET, élu Berninois). Les nouveaux représentants des membres élus, suite aux élections de mars 2014, ont estimé que le SIEST avait rempli ses objectifs et que rien ne nécessitait de le maintenir. Il **sera donc dissout** aussitôt que possible, le temps de définir

la reprise et la gestion des équipements entre les différentes collectivités (Conseil général, Conseil régional, Le Grésivaudan, communes, future Métropole).

*Christophe Duret,
Conseiller communautaire.*



Plus d'info sur bernin.fr



Des nouvelles de La Veyrie !

Lors des journées du Patrimoine, grand succès pour La Veyrie qui a reçu près de 800 visiteurs venus découvrir ou revoir le site et profiter de la belle exposition et des conférences organisées par l'association PAG - Patrimoine et Avenir en Grésivaudan.

La commission Veyrie qui rassemble des élus, des représentants de l'association PAG et de l'association des riverains, des habitants soucieux du devenir des lieux, a travaillé efficacement depuis le printemps dernier.

La réouverture d'un restaurant - après une interruption de 3 ans - est la première phase du projet global et la réflexion a porté sur la définition et la rédaction d'un cadre, afin de pouvoir lancer un appel à candidatures.

Une quinzaine de restaurateurs, ont montré leur intérêt en participant à la visite des lieux et aux réunions d'information.

La commission et madame le maire vont choisir le candidat donnant des garanties et offrant des prestations abordables et de qualité pour que les Berninois reprennent du plaisir à « monter à La Veyrie » pour un déjeuner en famille, un dîner ou un goûter le dimanche après-midi, sans oublier les repas d'affaires.

La deuxième phase du projet va porter sur la **réhabilitation de la partie ancienne des bâtiments**.

Le château de La Veyrie appartient à la commune de Bernin depuis 1995 et va très prochainement être classé officiellement « Label Patrimoine en Isère ».

Le service du patrimoine culturel du Conseil Général et Le président de la commission culture à la Communauté de communes s'intéressent au projet.

La Veyrie va devenir un site attrayant, ouvert à la population de Bernin et rayonnant dans la vallée du Grésivaudan !

Francine Bombled, Conseillère référente « La Veyrie ».



Zoom sur la Boucherie de Bernin

Les pros de Bernin :

Tu es notre boucher, peux-tu te présenter en quelques lignes ?

Bonjour, je me présente : Hervé Ricci, j'ai 32 ans et je suis originaire de La Terrasse. Je suis boucher-charcutier-traiteur depuis 14 ans et je me suis installé à Bernin depuis octobre 2013.

P.B. : Quel est ton parcours professionnel, d'où viens-tu ?

J'exerce mon métier avec passion depuis l'âge de 17 ans. J'ai travaillé au sein de plusieurs maisons de la région chez Jean-Luc Demol à Crolles, Jean-Pierre Girard Dephanix à Grenoble et chez Stéphane et Cédric Miège à Echirolles. J'ai également exercé en Bourgogne, ce qui m'a permis de travailler une autre race de viande de grande qualité : la Charolaise.

P.B. : Qu'est ce qui a motivé ton implantation sur Bernin ?

Le choix de Bernin a été très facile car je recherchais une implantation dans un village à taille humaine avec des commerces de proximité, où l'échange avec les habitants serait très convivial et chaleureux et c'est exactement ce que j'ai trouvé à Bernin.

P.B. : As-tu des valeurs à mettre en avant ou quelque chose qui te différencie de tes confrères dont tu voudrais nous parler ?

Je suis un vrai passionné de cuisine depuis mon plus jeune âge et j'aime partager mes idées et mon savoir-faire avec mes clients au travers de quelques conseils culinaires.

P.B. : Quel est le produit, le service ou une spécialité que tu voudrais mettre en avant ?

Je voudrais mettre en avant mon choix pour la viande française et plus particulièrement pour les races Limousine et Blonde d'Aquitaine que je sélectionne aux abattoirs pour avoir une viande de grande qualité et que j'aurai plaisir à travailler.

P.B. : As-tu quelque chose d'autre à ajouter, un message à faire passer aux habitants de Bernin... ?

Je tiens à remercier les habitants de Bernin et des communes avoisinantes pour leur accueil très chaleureux depuis l'ouverture. Vos messages d'encouragements m'ont fait chaud au cœur et je me fixe un point d'honneur à fournir un travail de qualité pour ne pas vous décevoir. Je remercie également les Pros de Bernin qui m'ont apporté tout leur soutien.



N'hésitez pas à nous contacter pour toute information à l'adresse berninpro@yahoo.fr et visitez notre page facebook sur <http://www.facebook.com/pros2bernin>.

HISTOIRE

EXPOSITION

Dans le cadre du centenaire du début de la Première guerre mondiale, l'UNC Dauphiné (Union Nationale des Combattants) présente avec le concours de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et victimes de Guerres) une exposition en une vingtaine de panneaux sur le thème de la Grande guerre : la vie des civils, le travail des femmes et les progrès engendrés dans divers domaines (santé, industries et armement), seront évoqués.



6, 7 et 8 octobre 2014

Exposition sur la Première guerre mondiale :

Salle du Conseil municipal de la mairie de Bernin
L'expo aura lieu seulement les après-midi pendant les heures d'ouverture de la mairie de 14 h à 18 h

COOPÉRATION

DES NOUVELLES DE BÉKAMBA



La nouvelle maternité de Békamba est en construction.

Ce projet peut aboutir grâce à votre soutien précieux et vos dons aux actions du docteur Maguy Nigri au Tchad.

Nous vous donnons rendez-vous à notre traditionnelle « pêche de la savane » lors de la fête de la châtaigne.



**Dimanche 12 octobre 2014,
autour de la salle de fête.**

- > Groupe Bernin Bekamba
- > Magali.chiapello@wanadoo.fr

LE DON DE SANG

La prochaine collecte de sang total pour nos communes aura lieu :

**> le mercredi 26 novembre
à Saint-Ismier (Agora)
de 8 h30 à midi et de 16 h30 à 20 h.**

Le sang total n'est pas transféré tel quel, mais fractionné (globules rouges, plaquettes, plasma) et utilisé au plus près des besoins des malades (plaquettes pour les hémorragies, plasma pour les grands brûlés, entre autres). C'est cette opération de séparation qui a lieu au site EFS de Saint-Ismier (à la Batie), où on ne peut pas donner son sang.



Et n'oubliez jamais : les malades ont besoin de 10 000 donneurs par jour (France) dont 1 000 pour Rhône-Alpes, y compris en décembre et janvier : ils comptent sur vous !

ÉVÉNEMENT

FORUM DES ASSOCIATIONS

Très grand succès, les Berninois ont pu échanger et s'inscrire auprès des associations présentes. Ils ont découvert un nouveau sport sur la commune : le Floorball.



DÉCOUVERTE

PATRIMOINE ET AVENIR EN GRÉSIVAUDAN



L'association Patrimoine et Avenir en Grésivaudan propose aux Berninois et aux nouveaux arrivants des visites commentées des hameaux du village :

Contact :

C. Retout : 04 57 02 42 18

R. Zapp : 04 76 92 20 76



le 8 novembre

de 10 h à 12 h > rendez-vous allée de la Dauphine, à Craponoz.



le 22 novembre

de 10 h à 12 h > rendez-vous parking de la Maison Michel.

SPORT

TENNIS



L'année 2014/2015 a redémarré depuis le 10 septembre avec les 1^{er} cours du club junior. 163 Enfants de 4 à 18 ans s'entraînent les mercredis et samedis avec Romain et Mathieu, enseignants du club, Hugo, Boris, Antoine, Baptiste et Thomas, initiateurs. Les cours Adultes compétition et loisirs ont débuté depuis le 15 septembre avec 43 adultes inscrits.

Le 4 juillet dernier, le Tennis club de Bernin a fêté les vacances par son traditionnel barbecue. Gros succès pour cette manifestation dans une ambiance très conviviale avec 130 personnes au repas du soir préparé par les membres du club.

Vous souhaitez jouer en famille, entre amis, rejoindre un club convivial et dynamique, n'hésitez pas à venir nous rencontrer et adhérer au Tennis club de Bernin.

A bientôt sur les courts.

VIDE-GRENIERS

Ambiance festive le 14 septembre dernier, avec une journée magnifiquement ensoleillée.

Les 130 emplacements pris d'assaut longtemps à l'avance et une forte fréquentation, que pouvait demander de mieux cette joyeuse équipe du comité des fêtes pour l'édition 2014 de son vide-greniers ?

Merci à tous les Berninois d'avoir participé à l'animation de notre village dans la gaieté, la convivialité et la courtoisie.

Merci à la mairie pour son aide... et à l'année prochaine !



le 30 novembre 2014

au Cube, de 10 h à 17 h

Pour tous renseignements :

> Les permanences :

- mardi, jeudi, vendredi de 15 h 30 à 19 h,
- mercredi de 12 h 30 à 18 h 30
- samedi de 8 h 30 à 12 h

> Par téléphone : 04 76 08 83 75.

> Par mail : tcbernin@orange.fr

« PAPOTES ET POPOTES »



L'association d'échanges de savoirs autour de la cuisine est ouverte à tous à partir de 16 ans.

Soyez acteurs des ateliers, venez avec vos recettes, vos envies, vos enthousiasmes... et votre bonne humeur !

1^{ère} séance le 8 octobre, au programme « cornes de gazelle », thé à la menthe... une séance pour faire connaissance. Suivez notre actualité sur notre page Facebook « Papotesetpopotescuisine ».

EXPOSITION ASSOCIATION DROLES DE TISSUS

DRÔLES DE TISSUS, une association berninoise née en 2010 réunit une vingtaine de membres qui se retrouvent dans la bonne humeur tous les vendredis après-midi au Cube.



Le patchwork, c'est une occasion de se retrouver, de travailler ensemble, d'imaginer de nouveaux ouvrages, de parler de sa passion pour les tissus, la couture, la broderie, d'échanger des conseils et des idées...



Nous vous invitons à la salle des fêtes de Bernin

le 3 octobre à partir de 14 h et les 4 et 5 octobre de 10 h à 18 h

Nous serons heureuses de vous faire admirer nos ouvrages, et, qui sait, vous souhaiterez peut-être nous rejoindre. Vous pourrez être l'heureux gagnant du patch réalisé en commun.



JUMELAGE

Stages d'été à Kieselbronn

Le Comité de jumelage, en partenariat avec les municipalités de Bernin et Kieselbronn, peut aider les jeunes Berninois à faire des stages d'été à Kieselbronn. Ainsi, la jeune Eva Olive a passé deux semaines chez nos amis dans une famille allemande. Elle a découvert le fonctionnement de la halte-garderie, de l'école et de la mairie de Kieselbronn et a accompagné les jeunes de la commune en camp.

Si vous souhaitez partir à Kieselbronn comme Eva, ou bien accueillir un jeune de Kieselbronn au sein de votre entreprise ou de votre famille, contactez le Comité de jumelage avant fin décembre 2014 : gisou.lemiere@wanadoo.fr



« Ce fut un séjour très riche et très agréable. J'y ai rencontré des personnes adorables dont bien sûr la famille Schwager qui ont vraiment été très accueillants et d'une gentillesse admirable ! Ils m'ont permis d'apprécier mes deux semaines en Allemagne et de changer les clichés que j'avais sur ce pays et je leur suis très reconnaissante ! ».

Le Comité de jumelage sollicite par ailleurs toutes les bonnes volontés pour aider à la préparation de l'accueil des amis de Kieselbronn lors du week-end de l'Ascension, ainsi que des jeunes footballeurs à la Pentecôte (Tournoi international de Crolles), mais également à l'organisation de nos différents événements tout au long de l'année.

Venez nous rejoindre lors de nos réunions mensuelles, le premier mercredi de chaque mois, à 20 h 30, au CUBE salle Erable.

Les temps d'activités péri scolaires (TAP), un foisonnement de découvertes

Loin des débats nationaux, notre commune poursuit son effort en direction des écoliers. Tous les jours, de 15 h 40 à 16 h 40, les enfants des écoles maternelle et primaire bénéficient d'activités pédagogiques très variées

- les lundis, mardis et jeudis, les ateliers thématiques offrent un suivi dans l'une des 9 disciplines pratiquées chaque semaine,
- les vendredis sont ouverts aux «TAP libre» pendant lesquels une nouvelle activité peut être choisie ponctuellement.

Placés sous le signe de la découverte, les TAP proposent une large palette d'activités : loisirs créatifs, éveil sportif, ludothèque, cuisine, citoyenneté, relaxation, jardinage et environnement...

L'accent est mis sur le niveau de compétences de l'encadrement, et la municipalité engage d'importants moyens pour s'inscrire et répondre à un niveau d'exigence très élevé : animateurs diplômés d'Etat, professeur de musique, sophrologue, police municipale

en appui du « permis piéton »,... toutes les ressources sont mobilisées pour accompagner les enfants de la commune sur le chemin de la découverte et des apprentissages.

Denis Juillard, témoigne : « *notre chance à Bernin, c'est de pouvoir travailler avec les enfants dans la continuité. Je suis animateur permanent de la commune, ce que nous faisons en TAP est en lien avec les programmes du centre de loisirs. Grâce aux moyens mis en œuvre, nous pouvons élargir notre action d'éveil au jardinage à un atelier sur l'environnement. Concrètement, nous continuerons de sensibiliser les enfants au parcours d'un légume du potager jusqu'à la table ; nous y ajoutons désormais la thématique de la préservation des ressources, la pollution, le rôle des abeilles et le tri des déchets. C'est un vrai plus !* ».

190 enfants bénéficient chaque jour de ce dispositif d'encadrement pédagogique, 125 en primaire et 65 en maternelle...



◀ Kenny Rotheval



▲ Denis Juillard



◀ Guillaume Breda

▼ Quelques photos d'une partie de l'équipe qui encadre les enfants.



MAIRIE

RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Ouverture au public :

- Lundi de 14 h à 18 h
- Mardi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h
- Samedi de 8 h 30 à 11 h 30 (agence postale + permanence mairie pour le retrait de formulaires et les cartes d'identité)

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

CCAS

Centre communal d'action sociale

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ECOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ECOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trotoirs, etc.).

Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).

Contact : 04 76 92 07 40



> **POMPIERS** : 18

> **SAMU** : 15

> **CENTRE ANTIPOISON** : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> **GENDARMERIE** : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> **ErDF** : 0 810 050 333 - Conseil clientèle

> **ErDF** : 0 820 333 338 - Dépannage

> **GrDF** : 0 810 224 000 - Conseil clientèle

> **GrDF** : 0 800 47 33 33 - Dépannage

> **Véolia eau** : 09 69 32 34 58

> **Abeille Dauphinoise** : 06 12 86 12 48
(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAU

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle traditionnelle) et mardi (poubelle « je trie ») de 4 h à 12 h.

DÉCHÈTERIES

- Crolles : fermée pour une durée indéterminée
- Saint-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 45.

COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

A déposer dans des sacs à la déchèterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école.
Infos : 04 76 08 03 03.

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h à 22 h • Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 30 à 22 h • Mercredi de 12 h à 18 h • Jeudi de 12 h à 13 h 45 • Samedi de 12 h à 18 h • Dimanche de 9 h à 17 h

ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)

Astreinte urgente 7j/7j et 24h/24h :
04 76 61 39 34 (VEOLIA)
Renseignements réseaux :
04 76 52 52 28 (SIZOV).

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Pour l'avocat et le notaire conseil, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Ismier au 04 76 52 52 25.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Un service postal est assuré à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture.

Vous pouvez retirer vos colis et recommandés et affranchir votre courrier.
Vente de timbres et emballages.

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de gardes vous pouvez également appeler le **3915** (numéro national - 0,15 € TTC par minute).

- Le 5 octobre : Pharmacie de Brignoud
- Le 12 octobre : Pharmacie Centrale (Domène)
- Le 19 octobre : Pharmacie des Charmanches (Crolles)
- Le 26 octobre : Pharmacie des Charmettes (Domène)
- Le 1^{er} et 2 novembre : Pharmacie de la Houille Blanche (Lancey)
- Le 9 novembre : Pharmacie Fontaine Amélie (Saint-Ismier)
- Le 11 novembre : Pharmacie de Froges
- Le 16 novembre : Pharmacie de la Houille Blanche (Lancey)
- Le 23 novembre : Pharmacie Plemer (St Nazaire-les-Eymes)
- Le 30 novembre : Pharmacie Silvestre (Domène)
- Le 7 décembre : Pharmacie Blanchard (Champ / Froges)

MÉDECIN DE GARDE : 04 76 08 08 38

PÉDIATRE DE GARDE : En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03



LE CHOIX DE NATHALIE



ROMAN > La Petite communiste qui ne souriait jamais • Lola Lafon

Biographie romancée de la gymnaste roumaine Nadia Comaneci. Adulée par le monde entier alors qu'elle n'est qu'une fillette au corps gracile et élastique, critiquée par les médias sportifs et le public alors qu'elle devient une jeune femme aux formes arrondies, haïe parce qu'elle cautionne le régime communiste de Ceaucescu, tout autant parce qu'elle finit par fuir son pays ; c'est un destin hors du commun que nous raconte Lola Lafon, dans un roman à la construction très originale.

Une belle biographie romancée et un témoignage historique de la Roumanie sous la dictature de Ceaucescu.

Edition : Actes sud, 2014 • 272 pages

> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34
Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30

Fête de la châtaigne et du vin blanc



DIMANCHE 12 OCTOBRE
De 10 h à 18 h chemin de la Proula

Stands de producteurs et d'artisans d'art, restauration sur place et animations gratuites



Octobre

**DU VENDREDI 3
AU DIMANCHE 5 OCTOBRE**

EXPOSITION DE PATCHWORKS

organisée par l'association Drôles de Tissus

- le 3/10 de 14h à 18 h
- les 4 et 5/10 de 10 h à 18 h

A la salle des fêtes

Renseignements : 04 76 92 25 63

**DU LUNDI 6
AU MERCREDI 8 OCTOBRE**

EXPOSITION SUR LE THÈME DE LA GRANDE GUERRE

organisée par l' Union Nationale
des Combattants (UNC Dauphiné)
De 14 h à 18 h

Salle du conseil municipal en mairie.

Entrée libre

DIMANCHE 12 OCTOBRE

FÊTE DE LA CHÂTAIGNE ET DU VIN BLANC

De 10 h à 18 h chemin de la Proula
Stands de producteurs et d'artisans d'art,
restauration sur place et animations gratuites
Programme détaillé à venir
Renseignements : 04 76 92 07 41
ou sylvie.pernet@bernin.fr

MERCREDI 15 OCTOBRE

« DRÔLES DE FAÇON DE MANGER DANS LE MONDE »

Dans le cadre de la semaine du goût ,
la Bibliothèque organise une conférence-
dégustation « Drôles de façon de manger dans
le monde » suivie d'une dégustation de fruits
exotiques pour les enfants à partir de 7 ans.

De 16 H à 17 H 30 à la salle des fêtes

Renseignements et inscriptions :

04 76 08 89 34

ou bibliotheque@bernin.fr

SAMEDI 18 OCTOBRE

« SAMEDI SANS RENDEZ-VOUS »

Rencontre Berninois et élus
De 9 h 30 à 11 h 30

Salle du conseil en mairie

Renseignements : 04 76 92 07 47

ou élus@bernin.fr

Novembre

MERCREDI 5 NOVEMBRE

PETITES HISTOIRES À PARTAGER

Racontées par les bibliothécaires

- A 10 h 30 : pour les enfants de - de 3 ans
- A 16 h : pour les enfants de 4 ans et plus

Renseignements : 06 76 08 89 34

ou bibliotheque@bernin.fr

DIMANCHE 9 NOVEMBRE

CONCOURS DE BELOTE

organisé par le Club Berninois

A partir de 13 h 30 à la salle des fêtes

Ouvert à tous

Renseignements : 04 76 08 02 99

MARDI 11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE « ARMISTICE DE 1918 »

A 11 h au monument aux morts

Renseignements : 04 76 92 07 41

ou sylvie.pernet@bernin.fr

MERCREDI 12 NOVEMBRE

CONSEIL MUNICIPAL

A 20 h 30 - Salle du conseil en mairie

SAMEDI 15

ET DIMANCHE 16 NOVEMBRE

MATCHS DE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D1 ET D2 DE FLOORBALL

au CUBE - Entrée libre

SAMEDI 22 NOVEMBRE

DÎNER DANSANT SUR LE THÈME « S' NICOLAS - PÈRE FOUETTARD »

Menu choucroute

organisé par le comité de jumelage
Bernin - Kieselbronn

A 20 h à la salle des fêtes

Inscriptions : 04 76 13 07 13

MERCREDI 26 NOVEMBRE

COLLECTE DE SANG

organisée par l'ADSB du canton de S' Ismier
(Association des Donneurs de Sang Bénévoles)
De 8 h 30 à 12 h et de 16 h 30 à 20 h
A l'Agora (St Ismier)

SAMEDI 29 NOVEMBRE

« SAMEDI SANS RENDEZ-VOUS »

Rencontre Berninois et élus
De 9 h 30 à 11 h 30
Salle du conseil en mairie
renseignements : 04 76 92 07 47
ou élus@bernin.fr

APRÈS-MIDI JEUX ET ATELIER LAMPIONS

De 14 h à 18 h au CUBE
Renseignements et inscriptions pour atelier :
04 76 92 07 41
ou sylvie.pernet@bernin.fr

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

BOURSE AUX JOUETS

organisée par le comité des fêtes
De 10 h à 17 h au CUBE
Renseignements : 04 76 92 24 10
ou 04 76 08 17 06

Décembre

MERCREDI 3 DÉCEMBRE

PETITES HISTOIRES À PARTAGER

Racontées par les bibliothécaires
• A 10 h 30 : pour les enfants de - de 3 ans
• A 16 h : pour les enfants de 4 ans et plus
Renseignements : 06 76 08 89 34
ou bibliotheque@bernin.fr

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

COMMÉMORATION DES MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

A 11 h 30 au monument aux morts

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

MATINÉE YOGA

organisée par Bernin Yoga
De 8 h 45 à 11 h 45 au CUBE
Tarif : 26€ - Ouvert à tout public
Inscriptions obligatoires : 04 76 08 89 56
ou viviane.gueraud@wanadoo.fr

BAL INTERFOLK

organisé par Lou Pelaya
A 20 h à la salle des fêtes
Ouvert à tous, entrée libre. Merci d'apporter un plat et une boisson à partager
Renseignements : 06 70 10 94 25
ou secretariat.loupelaya@gmail.com

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

REPAS DES SÉNIORS

au CUBE
Renseignements : 04 76 92 35 57
ou fabrice.colliard@bernin.fr

MERCREDI 10 DÉCEMBRE

FÊTE DES LAMPIONS

Goûter à 16h30
puis départ du défilé
Salle des fêtes
Renseignements : 04 76 92 07 41
ou sylvie.pernet@bernin.fr

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

TOURNOI DÉPARTEMENTAL DE BADMINTON (BENJAMINS ET CADETS)

A partir de 8 h
Au CUBE
Entrée libre, buvette sur place

MERCREDI 17 DÉCEMBRE

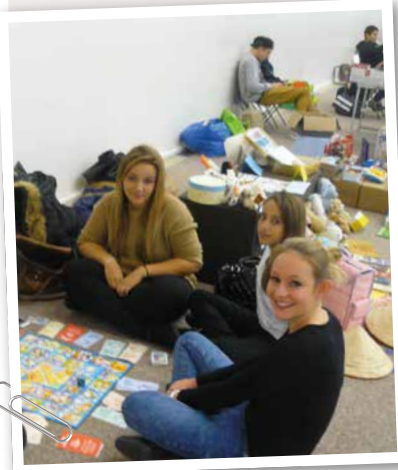
CONSEIL MUNICIPAL

A 20 h 30
Salle du conseil en mairie

Bourse aux jouets



DIMANCHE 30 NOVEMBRE
10H à 17h Le Cube



Bal interfolk



SAMEDI 6 DÉCEMBRE
20h Salle des fêtes



Fête des lampions



MERCREDI 10 DÉCEMBRE
16 h 30 Salle des fêtes



l'agenda